

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 10 Décembre 2025	Séance du Mardi 16 Décembre 2025
Président de séance	M. Claude REVEL	L'An Deux Mille Vingt-cinq, le seize Décembre à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont l'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Secrétaire de séance	Mme Isabelle SILHOL	
	Votes : 28	
Présents : 25	Pour : 28	
Absents : 17	Contre : 0	
Représentés : 3	Abstention : 0	
Rapporteur	Joseph RODRIGUEZ	

Etaient présents : Olivier BERNARDI (Aspiran), Marina BOURREL (Brignac), Myriam GAIRAUD (Cabrières), Claude REVEL (Canet), Christiane FULCRAND (Canet), Reine GRENOVILLE (Canet), Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Olivier BRUN (Fontès), Sébastien VAISSADE (Liausson), Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Sophie COSTEAU (Mérifons), Patrick-Albert JAURES (Mourèze), Francis BARDEAU (Nébian), Sylvie VERY-MALMON (Nébian), Bernard COSTE (Octon), Claude VALERO (Paulhan), Christine RICARD (Paulhan), Bertrand ALEIX (Paulhan), Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Isabelle SILHOL (Péret), Joseph RODRIGUEZ (Saint-Félix-de-Lodez), Jean-Claude CLOZIER (Salasc), Gérald VALENTINI (Valmascle), Laurent ALBERT (Villeneuveville).

Absents représentés : Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par Olivier BERNARDI (Aspiran), Jean FRADIN (Canet) représenté par Christiane FULCRAND (Canet), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par Claude VALERO (Paulhan).

Absent(e)s : Arnaud MOULS (Canet), Daria PICARD (Ceyras), Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Jean François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Marc CARAYON (Lacoste), Sophie ROYON (Paulhan), Grégory GUERIN (Paulhan).

Eau et assainissement – Approbation des Rapports Annuels du délégataire Pérétoise des Eaux – Année 2024

La Communauté de communes du Clermontais exerce depuis le 1er Janvier 2018 les compétences en matière d'eau potable et d'assainissement sur la commune de Péret.

Le service public de gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur cette commune a été délégué à la SEML Pérétoise des Eaux, via deux contrats de Délégation de Service Public à échéance 2037 pour lequel une fin anticipée au 31 décembre 2024 a été approuvée par délibération du conseil communautaire.

L'article 52 de l'ordonnance concession dispose que « *Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, y compris dans le cas prévu au III de l'article 6 de la présente ordonnance, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public* ».

Conformément à ce texte, la Communauté de communes du Clermontais a été destinataire des Rapports Annuels du Délégué (RAD) 2024 de la Pérotoise des Eaux pour ces deux services, derniers rapports du contrat, compte tenu de sa fin au 31 décembre 2024.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur RODRIGUEZ et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

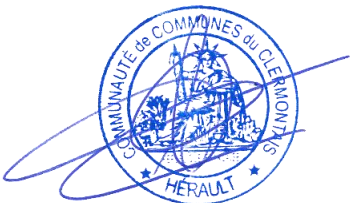

Pour : Olivier BERNARDI (Aspiran), Françoise REVERTE (Aspiran), Marina BOURREL (Brignac), Myriam GAIRAUD (Cabrières), Claude REVEL (Canet), Jean FRADIN (Canet), Christiane FULCRAND (Canet), Reine GRENOVILLE (Canet), Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Olivier BRUN (Fontès), Sébastien VAISSADE (Liausson), Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Sophie COSTEAU (Mérifons), Patrick-Albert JAURES (Mourèze), Francis BARDEAU (Nébian), Sylvie VERY-MALMON (Nébian), Bernard COSTE (Octon), Claude VALERO (Paulhan), Christine RICARD (Paulhan), Bertrand ALEIX (Paulhan), Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Isabelle SILHOL (Péret), Joseph RODRIGUEZ (Saint-Félix-de-Lodez), Jean-Claude CLOZIER (Salasc), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Gérald VALENTINI (Valmascle), Laurent ALBERT (Villeneuveville).

Abstentions : /

Contre : /

- **ADOpte** les rapports annuels 2024 des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif ci-annexés, transmis par le délégué Pérotoise des Eaux,
- **PRECISE** que ces rapports seront mis à disposition du public au siège de la Communauté de communes du Clermontais et sur son site internet, et transmis à Mesdames et Messieurs les Maires des communes adhérentes.

Pour extrait conforme,

<p>La secrétaire de séance,</p>  <p>Isabelle SILHOL</p>	<p>Le Président de la Communauté de communes du Clermontais,</p>  <p>Claude REVEL</p>
--	---



2024 RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE v1 octobre 2025

Une année de performance et de gestion durable de votre service public de distribution d'eau potable

Communauté de communes du Clermontais / Commune de Péret

Table des matières

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE	3
1.1. Le contrat	3
1.2. L'essentiel de l'année 2024.....	3
1.3. Le prix du service public de l'eau	3
1.4. Une organisation au service des usagers.....	3
2. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE A VOTRE SERVICE	4
3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE.....	4
3.1. L'inventaire des biens du service	4
3.2. La gestion du patrimoine	5
3.2.1 Maintenance	5
3.3. Les recommandations de la Péretoise des Eaux sur les évolutions à prévoir	5
3.4. Les indicateurs de suivi du patrimoine	5
3.4.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale.....	6
3.4.2 Taux de renouvellement des réseaux.....	6
4. LES ENGAGEMENTS DE LA PERETOISE DES EAUX ENVERS SES CLIENTS	6
5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE	7
5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)	7
5.2. Les investissements et le renouvellement.....	7

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

1.1. Le contrat

Délégataire : SEML La Pérotoise des Eaux
Périmètre du service : Commune de Péret
Durée du contrat :
Date de début : 01/05/2017
Date de fin : 30/04/2037

1.2. L'essentiel de l'année 2024

LES CHIFFRES DU SERVICE

Habitants desservis	Abonnés (clients)	Eau potable distribuée (m3)	Longueur de réseau (km)
1 211	709	59 392	11,9

La Pérotoise des Eaux assure pour le compte de la Communauté de communes du Clermontais le service de distribution d'eau potable sur la commune de Péret.

1.3. Le prix du service public de l'eau

A titre indicatif sur la commune de Péret l'évolution du prix du service de la distribution d'eau potable (redevances comprises, mais hors eau) par m3 et pour 120 m3, au 1er janvier est la suivante :

Péret Prix du service de distribution d'eau potable	Montant au 01/01/2022	Montant au 01/01/2023	Montant au 01/01/2024	N/N-1
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 hors abonnement	2.31	2.31	2.31	+0%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 abonnement compris	2.89	2.89	2.89	+0%

La Facture 120 m3 : En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. Cette dernière représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 4 personnes.

1.4. Une organisation au service des usagers

Pour toutes les questions relatives aux abonnements contactez-nous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 au **04 67 96 09 41**, par courrier **SEML La Pérotoise des Eaux rue Claude Debussy 34800 Péret** ou par mail **SEMLLaPeretoiseDesEaux@gmail.com**.

Pour toute coupure, incident ou fait anormal, touchant le réseau d'eau potable, appelez au **06 30 63 29 36**, nous intervenons sous 24h.

Pour paiement en 10 prélèvements SEPA entre février et novembre est disponible un système sans surcote ouvert sur la durée de paiement de la facture de la consommation d'eau. L'imprimé de demande de prélèvements est disponible **rue Claude Debussy 34800 Péret** ou sur demande par mail **SEMMLaPeretoiseDesEaux@gmail.com**.

2. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE A VOTRE SERVICE

La connaissance du réseau d'eau potable, et sa surveillance étroite, sont indispensables à la bonne gestion de la distribution d'eau potable. Ces bonnes pratiques combinées à l'état des canalisations se retrouvent dans la valeur du rendement : 68.00% (59 392 m3 facturés / 87 332 m3 prélevés en 2024).

	2022	2023	2024	N/N-1
Nombres d'abonnés desservis sur le périmètre du service	621	666	709	+6,4%
Valeur du rendement du réseau	80.60%	71.26%	68.00	-4,5%

3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE

3.1. L'inventaire des biens du service

L'inventaire des équipements et installations qui constituent le patrimoine du service, permet d'en connaître l'état et d'en suivre l'évolution. Il distingue :

- les biens financés par la Collectivité et mis à disposition du délégataire.
- les biens financés par le délégataire dans le cadre du contrat en précisant s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise

L'inventaire englobe les canalisations, les branchements, le matériel électromécanique et le génie civil.

Le patrimoine de la collectivité, géré dans le cadre du service de distribution d'eau potable est composé :

- 1 station de pompage équipée de 2 pompes de débits 25 et 17 m3/h et d'un système de chloration
- 3 réservoirs pour une autonomie de 40 heures avec chacun une pompe de chloration de complément
- un réseau de canalisations (2600 m adduction, 11900 m distribution)
- des équipements du réseau
- des branchements
- des compteurs

Les réservoirs

Réservoirs	Volume théorique	Volume utile (m3)	Qualification

	(m3)		
les Boussières	500	400	Bien de retour
Mermoz	120	70	Bien de retour
Notre Dame des Buis	300	250	Bien de retour

3.2. La gestion du patrimoine

La réalité du quotidien de l'exploitation consiste en un ensemble d'actions complexes et coordonnées pour garantir le fonctionnement 24h/24 du service et apporter aux clients une qualité de service irréprochable.

A ce titre deux types d'interventions sont mis en œuvre:

- des opérations programmées d'entretien, maintenance, réparation ou renouvellement, définies grâce à des outils d'exploitation, analysant notamment les risques de défaillance
- des interventions non-programmées (urgences ou crises) qui nécessitent une réactivité maximale de ses équipes et qui, avec l'aide de procédures d'intervention parfaitement décrites et expérimentées, permettent en particulier que les interruptions du service restent l'exception.

3.2.1 Maintenance

Interventions :

Type	Commentaire	Nombre
Fuites mineures	Changement de joint	12
Fuites mineures	Changement de robinet	4
Fuites mineures	Fuite au niveau du compteur de l'utilisateur	2
Fuites majeures	adduction	1
Compteurs	Nouvelle habitation	3
Compteurs	Ouverture	3
Branchements	Eau et Assainissement	3

Entretien :

Type	Commentaire	Nombre
Chloration	Contrôle annuel du système de chloration par Inter-Eaux	1
Compteurs	Constat de défaut suite au relevé annuel en novembre	0
Vannes	Manipulation des vannes de secteur et de vidange	1

3.3. Les recommandations de la Péretoise des Eaux sur les évolutions à prévoir

Aucune.

3.4. Les indicateurs de suivi du patrimoine

Station de pompage, réservoirs, réseaux ..., constituent un patrimoine physique et financier considérable pour la Collectivité.

Dans le cadre d'une responsabilité partagée – selon le cadre défini par le contrat - une démarche de gestion durable et optimisée de ce patrimoine est mise en œuvre afin de garantir le maintien en bon état des ouvrages et le bon fonctionnement des équipements.

3.4.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

Calculée sur le barème de 120 points, la valeur de cet indice pour l'année 2023 est de 79.

3.4.2 Taux de renouvellement des réseaux

A quelques mètres du puits des Condamines, le nouveau forage réalisé avec une profondeur de 49 m devrait être exploité en 2026.

Mise en service du réseau pour le lotissement des Prés en 2025 pour environ 200 mètres linéaires supplémentaires.

4. LES ENGAGEMENTS DE LA PERETOISE DES EAUX ENVERS SES CLIENTS

Les services proposés aux clients sont donc l'accueil de proximité, le choix accru des différents modes de paiement, les propositions de rendez-vous dans une plage horaire définie.

Tout incident sur le service de distribution d'eau potable ou bien une ouverture de compteur avec ou sans pose est pris en compte rapidement de manière à perturber le moins possible les usagers du service. Toute interruption importante du service donne lieu à une intervention d'un technicien.

	2022	2023	2024	N/N-1
Nombre d'interventions avec déplacement chez le client ou en bordure de propriété	54	58	50	-13.8%
Nombre annuel de demandes d'abonnement	33	33	17	-48.5%
Nombre annuel de résiliation d'abonnement	26	25	14	-44.0%

Des indicateurs de performance permettent d'évaluer de manière objective la qualité du service rendu au client :

Taux de réclamations écrites

En 2024, le taux de réclamations écrites pour votre service est de 0 / 1000 abonnés.

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année

Le taux d'impayé est de 2.6 %. Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année 2024 sur les factures émises et payables en 2024.

5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE

5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

LIBELLE	2024	2023	Ecart %
PRODUITS	321928	191164	68,40%
Exploitation du service	320646	188833	69,80%
Collectivités et autres organismes publics	0	0	
Travaux attribués à titre exclusif	1282	2331	-45,00%
Produits accessoires	124266	0	
CHARGES	236932	189190	25,24%
Personnel	0	0	
Energie électrique	21498	19080	12,67%
Achats d'eau	0	0	
Produits de traitement	3880	3735	3,86%
Analyses	1663	1602	3,80%
Sous-traitance, matières et fournitures	18544	18298	1,34%
Impôts locaux et taxes	1083	781	38,76%
Autres dépenses d'exploitation	190265	145693	30,59%
Télécommunications, poste et télégestion	803	1440	-44,20%
Engins et véhicules	2728	3239	-15,78%
Informatique	0	0	
Assurances	4741	3929	20,67%
Locaux	0	0	
Autres	181993	137086	32,76%
Contribution des services centraux et recherche	0	0	
Collectivités et autres organismes publics	56509	59138	-4,45%
Charges relatives aux renouvellements	0	0	
Pour garantie de continuité du service	0	0	
Charges relatives aux investissements	49022	37997	29,02%
Programme contractuel	49022	37997	29,02%
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	0	0	
Pertes sur créances irrécouvrables / Contentieux recouvrement	2040	1744	16,95%
RESULTATS AVANT IMPOT	84996	1974	4205,37%
Impôt sur les sociétés	25840	0	
RESULTAT	84996	1974	4205,37%

5.2. Les investissements et le renouvellement

Fin d'exploitation au 31 décembre 2024.



2024

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE v1 octobre 2025

Une année de performance et de gestion durable de votre service public de l'assainissement

Communauté de communes du Clermontais / Commune de Péret

Table des matières

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE	3
1.1. Le contrat	3
1.2. L'essentiel de l'année 2024.....	3
1.3. Le prix du service public de l'assainissement	3
1.4. Une organisation au service des usagers.....	3
2. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE A VOTRE SERVICE	4
3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE.....	5
3.1. L'inventaire des biens du service	5
3.2. La gestion du patrimoine	6
3.2.1 Maintenance	6
3.2.2 Renouvellements	6
3.2.3 Travaux neufs.....	7
3.3. Les recommandations de la Pérétoise des Eaux sur les évolutions à prévoir	7
3.4. Les indicateurs de suivi du patrimoine	7
3.4.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale.....	7
3.4.2 Taux de renouvellement des réseaux.....	7
4. LES ENGAGEMENTS DE LA PERETOISE DES EAUX ENVERS SES CLIENTS	7
5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE	8
5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)	8
5.2. Les investissements et le renouvellement.....	8

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

1.1. Le contrat

Délégataire : SEML La Péretoise des Eaux
Périmètre du service : Commune de Péret
Durée du contrat :
Date de début : 01/05/2017
Date de fin : 30/04/2037

1.2. L'essentiel de l'année 2024

LES CHIFFRES DU SERVICE

Habitants desservis	Abonnés (clients)	Eaux usées recueillies (m3)	Longueur de réseau (km)
1 211	693	51785	8,8

La Péretoise des Eaux assure pour le compte de la Communauté de communes du Clermontois le service d'assainissement d'eaux usées sur la commune de Péret.

Les effluents de la commune de Péret sont traités à la station de dépollution de la commune de Péret.

1.3. Le prix du service public de l'assainissement

A titre indicatif sur la commune de Péret l'évolution du prix du service de l'assainissement (redevances comprises, mais hors eau) par m3 et pour 120 m3, au 1er janvier est la suivante :

Péret Prix du service de l'assainissement collectif	Montant au 01/01/2022	Montant au 01/01/2023	Montant au 01/01/2024	N/N-1
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 hors abonnement	0.66	0.66	0.66	+0%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 abonnement compris	1.00	1.00	1.00	+0%

La Facture 120 m3 : En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. Cette dernière représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 4 personnes.

1.4. Une organisation au service des usagers

Pour toutes les questions relatives aux abonnements contactez-nous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 au **04 67 96 09 41**, par courrier **SEML La Pérotoise des Eaux rue Claude Debussy 34800 Péret** ou par mail **SEMLLaPeretoiseDesEaux@gmail.com**.

Pour tout débordement, obstruction, incident ou fait anormal, touchant le réseau, un branchement ou un poste de relèvement, appelez au **06 30 63 29 36**, nous intervenons sous 24h.

Pour paiement en 10 prélèvements SEPA entre février et novembre est disponible un système sans surcote ouvert sur la durée de paiement de la facture de la consommation d'eau. L'imprimé de demande de prélèvements est disponible **rue Claude Debussy 34800 Péret** ou sur demande par mail **SEMLLaPeretoiseDesEaux@gmail.com**.

2. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE A VOTRE SERVICE

La connaissance des raccordements domestiques et des déversements non domestiques dans le réseau de collecte, et leur surveillance étroite, sont indispensables à la bonne gestion de toute la filière en amont du système de traitement. En effet, elle est un des principaux moyens pour maîtriser les charges polluantes en entrée d'usine de dépollution, par temps sec comme en épisode pluvieux, et d'identifier les rejets accidentels.

Le taux de desserte est le nombre d'abonnés (clients) desservis – au sens où le réseau existe devant l'immeuble - rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif (art. R 2224-6 du CGCT). Le nombre d'abonnés (clients) desservis ou abonnés sur le périmètre du service figure au tableau suivant, permettant à la collectivité de calculer ce taux.

	2022	2023	2024	N/N-1
Nombres d'abonnées desservis sur le périmètre du service	617	666	693	+4.1

Les effluents non domestiques peuvent présenter des caractéristiques physico-chimiques particulières ne permettant pas un traitement similaire à celui effectué dans un système de collecte et de traitement collectif des eaux usées domestiques classiques. L'impact de ces effluents, s'ils ne sont pas maîtrisés, peut être important sur le fonctionnement et la gestion du système d'assainissement collectif, mais aussi sur le milieu naturel. Aucun effluent d'origine non domestique n'est répertorié sur la commune de Péret.

En 2024, 0 ml de réseaux d'assainissement de la commune de Péret ont fait l'objet d'opération d'inspection par passage caméra

Les déversoirs d'orage et les « trop plein » des postes de relèvement permettent de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par les réseaux unitaires en temps de pluie.

	2022	2023	2024
Nombre de points de rejet			
Nombre de déversoirs d'orage	0	0	0

Nombre de trop-pleins de postes de refoulement	1	1	1
--	---	---	---

Aucun déversement accidentel n'a été constaté en 2024.

En 2024 2 désobstructions ont été effectuées.

Aucune action suite à des pannes en 2024.

3 nouveaux branchements ont été réalisés en 2024.

3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE

3.1. L'inventaire des biens du service

L'inventaire des équipements et installations qui constituent le patrimoine du service, permet d'en connaître l'état et d'en suivre l'évolution. Il distingue :

- les biens financés par la Collectivité et mis à disposition du délégataire.
- les biens financés par le délégataire dans le cadre du contrat en précisant s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise

L'inventaire englobe les canalisations, les branchements, le matériel électromécanique et le génie civil.

Le patrimoine de la collectivité, géré dans le cadre du service de l'assainissement est composé :

- des usines d'épuration
- des postes de relèvement
- des réseaux de collecte
- des équipements du réseau
- des branchements.

Les installations et ouvrages de collecte

Poste de relèvement / refoulement	Type	Débits des pompes	Qualification
Terras	Relèvement	32 (m3/h)	Bien de retour
Jules Ferry	Relèvement	Horaire	Bien de retour
Roucan	Relèvement	Horaire	Bien de retour

Les réseaux de collecte

Canalisations	Linéaire	Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	8800	Bien de retour
eaux usées (séparatif)	8800	Bien de retour
unitaires	0	Bien de retour
pluviales (séparatif)	980	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	1130	Bien de retour
eaux usées (séparatif)	1130	Bien de retour

Les équipements du réseau

Equipements de réseau	Nombre	Qualification
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	217	Bien de retour
Nombre de regards	217	Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	0	Bien de retour
Nombre de trop plein	2	Bien de retour

Les branchements en domaine public

Branchements	Nombre	Qualification
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	693	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	51	Bien de retour

3.2. La gestion du patrimoine

La réalité du quotidien de l'exploitation consiste en un ensemble d'actions complexes et coordonnées pour garantir le fonctionnement 24h/24 du service et apporter aux clients une qualité de service irréprochable.

A ce titre deux types d'interventions sont mis en œuvre :

- des opérations programmées d'entretien, maintenance, réparation ou renouvellement, définies grâce à des outils d'exploitation, analysant notamment les risques de défaillance
- des interventions non-programmées (urgences ou crises) qui nécessitent une réactivité maximale de ses équipes et qui, avec l'aide de procédures d'intervention parfaitement décrites et expérimentées, permettent en particulier que les interruptions du service restent l'exception.

3.2.1 Maintenance

Aucune interventions de curage 2024 sur les postes de relèvement / refoulement :

Réseau et branchements

Travaux d'entretien	2022	2023	2024	N/N-1
Nombre de réparations de branchements	0	0	0	0%
Nombre de réparations de collecteurs	0	0	0	0%

Courant 2024, le système de relevage a été remis à neuf rue Jules Ferry.

3.2.2 Renouvellements

Aucun renouvellement réalisé en 2024.

3.2.3 Travaux neufs

Mise en service du réseau pour le lotissement des Prés en 2025 pour environ 200 mètres linéaires supplémentaires.

3.3. Les recommandations de la Pérétoise des Eaux sur les évolutions à prévoir

Le curage complet du lagunage ne se fera cette décennie que si le projet de station intercommunale Cabrières / Fontès / Péret est abandonné ou décalé sur la décennie 2030.

3.4. Les indicateurs de suivi du patrimoine

Branchements, réseaux, postes de relèvement, usines de dépollution, installations de traitement des boues, bâtiments..., constituent un patrimoine physique et financier considérable pour la Collectivité.

Dans le cadre d'une responsabilité partagée – selon le cadre défini par le contrat - une démarche de gestion durable et optimisée de ce patrimoine est mise en œuvre afin de garantir le maintien en bon état des ouvrages et le bon fonctionnement des équipements.

3.4.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

Calculée sur le barème de 120 points, la valeur de cet indice pour l'année 2024 est de 79.

3.4.2 Taux de renouvellement des réseaux

Pour l'année 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 0 %.

4. LES ENGAGEMENTS DE LA PERETOISE DES EAUX ENVERS SES CLIENTS

Les services proposés aux clients sont donc l'accueil de proximité, le choix accru des différents modes de paiement, les propositions de rendez-vous dans une plage horaire définie.

Tout incident sur le service d'assainissement est pris en compte rapidement de manière à perturber le moins possible les usagers du service. Toute interruption importante du service donne lieu à une intervention d'un technicien.

	2022	2023	2024	N/N-1
Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	6	7	5	-28.6%

Des indicateurs de performance permettent d'évaluer de manière objective la qualité du service rendu au client :

Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

En 2024, aucun débordement

Taux de réclamations écrites

En 2024, le taux de réclamations écrites pour votre service est de 0 / 1000 abonnés.

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année

Le taux d'impayé est de 2.6 %. Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année 2024 sur les factures émises et payables en 2024.

5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE

5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

LIBELLE	2024	2023	Ecart %
PRODUITS	90800	53918	68,40%
Exploitation du service	90438	53260	69,80%
Collectivités et autres organismes publics	0	0	
Travaux attribués à titre exclusif	362	658	-45,00%
Produits accessoires	35049	0	
CHARGES	66827	53361	25,24%
Personnel	0	0	
Energie électrique	6063	5382	12,67%
Achats d'eau	0	0	
Produits de traitement	1094	1054	3,86%
Analyses	469	452	3,80%
Sous-traitance, matières et fournitures	5230	5161	1,34%
Impôts locaux et taxes	306	220	38,76%
Autres dépenses d'exploitation	53664	41093	30,59%
Telecommunications, poste et telegestion	227	406	-44,20%
Engins et vehicules	769	913	-15,78%
Informatique	0	0	
Assurances	1337	1108	20,67%
Locaux	0	0	
Autres	51331	38665	32,76%
Contribution des services centraux et recherche	0	0	
Collectivités et autres organismes publics	15938	16680	-4,45%
Charges relatives aux renouvellements	0	0	
Pour garantie de continuité du service	0	0	
Charges relatives aux investissements	13827	10717	29,02%
Programme contractuel	13827	10717	29,02%
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	0	0	
Pertes sur créances irrécouvrables / Contentieux recouvrement	575	492	16,95%
RESULTATS AVANT IMPOT	23973	557	4205,37%
Impôt sur les sociétés	7288	0	
RESULTAT	23973	557	4205,37%

5.2. Les investissements et le renouvellement

Fin d'exploitation au 31 décembre 2024.